

La
lettre

technopolitaine

N°45 JANVIER 2010



EDITO

A l'heure du changement



Edgar Morin disait que l'intelligence est l'aptitude à s'aventurer stratégiquement dans l'incertain, l'ambigu, l'aléatoire en recherchant et en utilisant le maximum de certitudes, de précisions, d'informations.

Sommet de Copenhague, commission Juppé Rocard, ne sont-elles pas le signe d'une certaine intelligence, ne serait-ce que par la volonté d'initier des changements ? Prenons Copenhague, le débat est bien difficile. Mais sous l'aspect de l'enjeu environnemental, n'est-on pas en train de revoir comment la communauté internationale devrait partager les ressources de la planète ? Plus globalement, n'est-on pas en train de penser un nouveau modèle qui ne serait plus autant matérialiste ? Il faut enrayer l'accroissement des inégalités ! La crise dans laquelle le monde se trouve aura au moins la vertu d'avoir fait comprendre cela. Elle aura aussi peut être impulsé cette envie de muter vers un univers où la conjugaison entre l'être et l'avoir serait meilleure.

Malgré cette période difficile, notre territoire s'installe dans une dynamique de changement et de remise en cause : une candidature à la labellisation pôle de compétitivité pour le pôle Eau et Milieux, la naissance officielle du pôle d'innovation par les services NEKOÉ, des projets de création et de développement d'entreprises, des nouvelles formations...

Tout cela sonne juste avec demain où les futures « Apples » seront des start up vertes et où l'économie sera tirée par le monde des solutions. La mutation ne sera pas sans effort et ni remise en cause. Orléans Val de Loire Technopole souhaite contribuer à cette mutation avec l'ensemble de ses partenaires, son visage 2010 sera présenté dans la prochaine lettre.

Frédéric Ros,
Directeur d'Orléans Val de Loire Technopole.

DREAM sur les rails de la labellisation pôle de compétitivité écotecnologies

Le 2 octobre dernier, le cluster DREAM, en association avec les chercheurs du cluster RésoNat, a remis au Ministère son dossier de candidature pour devenir le 1^{er} pôle de compétitivité écotecnologies en région Centre, sous le nom de Pôle DREAM Eau & Milieux.



Étaient présents (de gauche à droite) :
 Le président de la région Centre (F. Bonneau), le président de DREAM (D. Pierre), le député-maire d'Orléans (S. Grouard), le vice-président du Conseil Général du Loiret (A. Carré), le tout nouveau président de l'Université d'Orléans (Y. Touré) et la présidente du centre INRA de Tours (C. Beaumont).

Les résultats de l'appel d'offres gouvernemental devaient être connus d'ici la fin mars, pour ce futur pôle se voulant d'envergure nationale, voire internationale.

19 candidatures ont été recensées au niveau national, dont trois dans le domaine de l'Eau (Alsace-Lorraine, Languedoc-Roussillon et région Centre). Le Pôle DREAM Eau & Milieux de la région Centre se positionne en complémentarité avec ces autres candidatures.

Le 23 Novembre, une conférence de presse a eu lieu en Mairie d'Orléans pour annoncer officiellement cette démarche collaborative au niveau régional.

Le lendemain, près de 200 personnes étaient réunies au sein du magnifique bâtiment de l'OSUC (Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre, dirigé par Elisabeth Vergès), pour assister à une présentation du pôle DREAM Eau & Milieux par Daniel Pierre. Celle-ci a été enrichie des interventions des personnalités présentes (représentants du Conseil Régional du Centre, de l'État, de la ville d'Orléans, d'OSEO, de la Recherche Publique, de l'Enseignement Supérieur, des entreprises, des pôles S2E2 et Cosmetic Valley...).

L'assistance était très représentative du paysage socio-économique régional, avec la participa-

tion de nombreuses entreprises, dont une majorité de PME, de chercheurs, d'institutionnels, de chambres consulaires... mais aussi d'associations de protection de l'environnement et d'ONG. Cette manifestation a rencontré un vif succès et a permis de nombreux échanges, suscitant une réelle attente des acteurs. • D.G.-A.L.



Dream, dans le cadre de sa candidature, a développé son site internet. Vous pouvez le consulter : www.poledream.org

Une fin d'année bien remplie pour les acteurs de **Nekoé**



Lancé officiellement le 22 septembre, le projet de cluster dédié à l'innovation par les services est officiellement devenu Nekoé, premier pôle d'excellence français dédié à la thématique.

La mission de Nekoé est de permettre aux entreprises de tous secteurs de trouver de nouveaux champs de croissance, par le développement d'activités de services innovants, en s'appuyant sur la recherche en science des services, dans une logique de mutation d'entreprise et de territoire.

Cette mission s'articule autour de quatre axes stratégiques :

1 • **L'émergence de services innovants** : favoriser l'innovation par les services d'une part, et l'innovation dans les services, d'autre part, en accompagnant les entreprises dans leur mutation, et en les aidant à développer une démarche d'innovation continue au sein de leur activité de services ;

2 • **Le développement de compétences pointues dans les services** : construire des formations dédiées à de nouveaux profils pluridisciplinaires (à la fois techniques et formés en psychologie, droit, management, etc), en partenariat avec le monde universitaire, les grandes écoles nationales et internationales et les entreprises ;

3 • **Le développement durable par les services** : développer

les projets fondés sur l'économie de la fonctionnalité, dans une société où « l'avoir » cède peu à peu la place à « l'être », où l'on assiste à un transfert de la responsabilité du produit, auparavant chez le client, vers le prestataire de service.

4 • **Les écosystèmes de services** : permettre aux PME de s'inscrire dans une économie en réseau, accompagnée des acteurs qui coproduiront avec elle la bonne solution, au bon moment, avec le bon groupe de clients.

Parmi la vingtaine de projets en émergence, plusieurs ont démarrés, comme :

la « Plateforme de Mutation », qui vise à permettre à toute entreprise d'initier, construire, simuler, tester des services innovants, en bénéficiant de méthodologies et de l'expérience de chefs d'entreprises ayant vécu la transformation de leurs organisations.

Le « Bouquet de services pour parcs d'activités », qui démarre avec un pilote sur le Pôle 45.

Une première étude est lancée, avec des résultats attendus en mai 2010. Une collaboration avec le pôle TES de Caen est en structuration.



Paul Pietyra, Directeur de Nekoé.

Le Projet BEPI vient d'être validé par le FSE. Il vise à permettre d'ici décembre 2010, la création d'une bourse de compétences interentreprises, sur le territoire, pour pérenniser l'emploi, et développer le capital innovation.

Ces projets prometteurs contribueront à asseoir la dynamique de notre initiative, notamment pour la réponse à l'appel à projet « grappes d'entreprises » de la DATAR, pour lequel Nekoé vient de déposer un dossier. Cet appel à projet pourrait nous permettre de recruter un chef de projet supplémentaire et nous aider ainsi à accélérer notre action. • P.P.

CONTACT

➤ paul.pietyra@nekoe.fr
isabelle.jeanneau@nekoe.fr
corinne.neau@nekoe.fr



Un Plateau Technique en électronique pour les industriels

En 2007, avec le soutien des collectivités locales (Département du Loiret, Agglo et Ville d'Orléans), le centre de ressources technologiques (CRT) CRESITT a mis en place un Plateau Technique sur les systèmes électroniques communicants, en complément de ses activités de

CRITT en électronique et électronique embarquée. Les équipements acquis et les technologies développées dans le cadre du Plateau Technique, diffusées aux entreprises à travers des séminaires, des formations et de l'appui technique en R&D, touchent aux RFID, à la communication sans fil et aux systèmes autonomes en énergie.

Ce plateau technique, basé sur la maîtrise d'outils technologiques « up to date » et le développement de démonstrateurs destinés aux entreprises, profite également aux étudiants de Polytech'Orléans ou d'autres écoles et permet au CRT CRESITT d'intervenir maintenant de façon significative auprès de laboratoires et d'industriels dans des projets individuels ou collaboratifs élaborés, par exemple, dans le cadre des pôles de compétitivité de la région comme S2E2 ou Elastopole.

Outil de diffusion technologique unique en France, la base documentaire en électronique du CRESITT (www.doc-en-ligne.fr), affichant près

de 5000 connexions par mois, permet aux développeurs et étudiants de télécharger des documents techniques, présentations réalisées lors des séminaires et cours dans les domaines de l'électronique analogique et numérique. • S.G.

La base documentaire en électronique du CRESITT : www.doc-en-ligne.fr



➤ www.cresitt.com

Salon de la création et de la reprise d'entreprise : un succès confirmé

Alors qu'au niveau national la création d'entreprises poursuit sa forte croissance amorcée depuis janvier 2009 (principalement sous l'influence du régime de l'auto-entrepreneur) affichant ainsi au regard des dix premiers mois une augmentation de 67 %, la région Centre enregistre quant à elle une progression record de 82%.

La 6^{ème} édition du salon de la création et de la reprise d'entreprise s'est tenue le 17 novembre 2009 au centre de conférences d'Orléans. Organisé par les membres du Réseau Création Orléans Loiret (RCOL) et financé par l'Agglo, Orléans Val de Loire Technopole, la Chambre de Commerce et d'In-

dustrie du Loiret ainsi que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret, le salon a attiré plus de 1 000 visiteurs. • C.P.

Les portes du salon se sont fermées sur la remise d'un titre d'honneur décerné à chaque signataire de la charte du RCOL. Le verre de la convivialité a été levé, avec tous les exposants et les organisateurs, à la réussite de cette 6^{ème} édition et au futur succès de la 7^{ème}.



La conférence « Femme et créatrice » : un paru réussi !

De gauche à droite : Stéphane De Laage, journaliste économique ; Medhi Roulam, responsable couveuse d'entreprise ; Alice Méchain, chef d'entreprise Aliscom ; Béatrice Odunlami, chef d'entreprise Tradeson, Gyslaine Jarmakowski, Déléguée Régionale au Droit des Femme et à l'Egalité.

500 personnes ont assisté aux conférences proposées tout au long de la journée. Leurs objectifs : permettre à chacun de trouver les informations et outils adaptés à l'avancement de son projet.



Salon du recrutement, de nombreuses opportunités

L'APEC, en collaboration avec OVL et ses partenaires, a organisé son salon annuel de recrutement des cadres le 24 septembre 2009.

Cet événement a rassemblé plus d'une vingtaine d'entreprises des secteurs banque/assurance, grande distribution et industrie. Plus de 1 000 cadres de tous horizons pro-

fessionnels ont répondu présent. Les rencontres avec les entreprises locales et des enseignes nationales furent nombreuses. Les commentaires des candidats comme des recruteurs soulignent l'intérêt d'un tel salon. Les exposants se félicitent de la qualité et de la quantité des contacts. Fort de ce succès, retenez dès à présent la date du 30 septembre, date à laquelle l'APEC déclinera sa version 2010. • Y.T.

CREA CAMPUS 2009-2010 : la Technopole cultive ses jeunes pousses

45 étudiants de l'université d'Orléans se sont lancés, cette année, dans le concours CREA CAMPUS. D'horizons différents, ces étudiants se sont retrouvés autour d'une notion, d'une idée, d'un concept...

La majorité d'entre eux a choisi de simuler la création d'une entreprise ayant pour finalité une activité de services à destination des entreprises ou des personnes. Comme l'an passé, le développement durable constitue une composante essentielle de plusieurs projets. Quinze équipes travaillent aujourd'hui à la construction de leur entreprise. Après trois formations et deux ateliers pratiques, les étudiants ont rencontré des chefs d'entreprise et des

conseillers en création d'entreprise du Réseau Création Orléans Loiret afin d'approfondir leur étude de marché. Le mois de janvier 2010 sera consacré au travail sur les statuts juridiques et sur l'étude financière. La remise du business plan est prévue pour le 15 février 2010. Le jury composé de banquiers, de chefs d'entreprises et de conseillers création délibérera fin février. Nous souhaitons bonne chance à toutes nos jeunes pousses. • A.V.

Salon EuroBio

1 400 participants inscrits, 42 pays étaient représentés avec 3 500 rendez-vous d'affaires programmés.



A Lille, les 23, 24 et 25 septembre s'est tenu le salon Eurobio. Cette année, le salon affichait son ambition : favoriser les partenariats et le transfert de technologies du secteur des bio-industries. Les participants ont pu, en complément des conférences, découvrir des outils opérationnels ayant pour finalité la rencontre, l'échange et la naissance de projets collaboratifs. Des membres du réseau Retis étaient présents dont des technopoles telles qu' Atlanpole, Rennes Atalante, Normandie Incubation, la technopole de Brest... Orléans Val de Loire Technopole accompagnait des entreprises du Loiret :

Grennpharma, Key-Obs, GLYcoDiag, NucleoSyn et Biotech Centre ainsi que la Pharmacie Centrale des Armées. Si les participants se sont félicités des nombreux rendez-vous d'affaires obtenus, ils soulignent aussi l'intérêt du partage d'expérience et de l'émulation des acteurs autour de la question de l'innovation. Ce succès a conforté leur souhait d'être à nos côtés en 2010. Une réflexion est actuellement conduite afin d'intégrer d'autres entreprises ainsi que des centres de recherche afin d'accroître la visibilité des biotechnologies sur le territoire. • V.I.-C.P.



Youssef Touré a été élu Président de l'université d'Orléans le 19 novembre 2009

Parmi les projets du Président Y. Touré, un des axes forts consiste dans la consolidation de la dynamique de collaboration université/entreprise/Collectivités, pilier de la politique de l'université d'Orléans.



www.univ-orleans.fr/presentation/
Contact presse : Janick Brabant, chargée de la communication
 Tél. : 02 38 41 71 88 • 06 31 92 44 50 • charge.comniv-orleans.fr

L'Université d'Orléans et l'AggLO Orléans Val de Loire collaborent pour le développement durable

Depuis 2008, AggLO et Université d'Orléans ont développé des relations et des partenariats autour d'actions communes en faveur du développement durable.

L'AggLO a accepté de placer en deux points du campus des Points d'Apports Volontaires qui permettent aux usagers de se délester du verre, des corps creux et du papier qui sera ainsi directement recyclé. Dès leur installation, ces PAV ont fait l'objet d'une publicité interne à l'Université.



La Semaine de la Mobilité, du 14 au 19 septembre 2009, a été l'occasion de susciter des débats entre représentants de l'AggLO et usagers du campus d'Orléans, qu'il s'agisse d'étudiants ou de personnels : ainsi C.-E. Lemaigen, Président de l'AggLO, G. Guillaumet, Président de l'Université et J. Bordier, Vice Président délégué au développement durable, ont-ils débattu le 18 septembre avec le public sur le thème : « Quelle place pour le vélo sur

le campus d'Orléans la Source ? ». Cet échange a été l'occasion de dévoiler les partenariats AggLO-Université à propos de la promotion des déplacements doux et alternatifs :

- installation à partir de janvier 2010 d'une dizaine de garages à vélos sécurisés sur le campus,
- prolongement des pistes cyclables existantes,
- multiplication des arceaux pour accrocher les vélos,
- campagne de sensibilisation au covoiturage.

En matière de location et de diffusion de bicyclettes, l'AggLO va lancer en mode test une formule « Vélo + location longue durée » sur le campus à destination des étudiants, tandis que l'Université va articuler sur cette offre un système de vente de vélos recyclés très bon marché (30 € le vélo en moyenne), par l'intermédiaire de l'association TerreActions. Des associations d'étudiants, comme Ingénieurs Sans Frontières par exemple, vont appuyer la démarche en tenant des stands pour inciter les étudiants à faire plus de vélo et à délaisser la voiture, cause majeure de rejet de CO₂ sur le campus. Enfin, un dialogue s'est installé entre AggLO et Université sur le thème des transports en commun, et notamment sur une harmonisation de la fréquence des lignes de bus, les arrêts potentiels et une tarification adaptée.

Toutes ces actions se placent dans le cadre du PDE (Plan Déplacement Etablissement) dans lequel s'est activement engagée l'Université d'Orléans depuis 2008. ●

Les réseaux au service de l'innovation

Depuis 2005, l'université d'Orléans s'est lancée dans une politique de rapprochement Université Entreprise et participe à des actions facilitant le transfert des recherches. Par ailleurs, les entreprises se regroupent autour des centres de formation universitaire pour bénéficier de leurs compétences recherche.

LES CLUSTERS : DES GRAPPES DE COMPÉTENCES

- Le cluster DREAM (Durabilité des ressources en eau associées au milieu) impliqué dans la gestion durable des ressources naturelles.
- Le cluster Pharmavalley : développement et de la production de médicaments.
- Le cluster CaSciModOT qui met ses compétences en calcul scientifique à disposition de champs disciplinaires divers, comme l'hydrologie ou la microéconomie.

LES « PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ » : UN LABEL GOUVERNEMENTAL

- Le pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et systèmes de l'économie électrique) dans le domaine de la gestion des énergies électriques dans les bâtiments.
- Le pôle de compétitivité Cosmetic Valley, dans le domaine des parfums et des cosmétiques.
- Elastopôle, axé sur la production des caoutchoucs et polymères.

DES OUTILS UNIVERSITAIRES MIS À LA DISPOSITION DES ENTREPRISES : LES CELLULES R&D

Les cellules R&D permettent aux PME/PMI de disposer de structures de recherches perfectionnées, donc d'améliorer leur accès à l'innovation.

- Autour de la pile à combustible une cellule R&D a permis de consolider l'acquisition d'une nouvelle technologie et de créer une nouvelle activité dédiée au développement et à la fabrication de composants pour les énergies propres.
- CETRAHE – Centre d'expertise et de transfert en traçages appliqués à l'hydrogéologie et à l'environnement.
- Nanomorph : Morphologie des matériaux.

LES PÔLES D'EXCELLENCE

- Nekoé représente en région Centre un concept émergent : permettre aux entreprises de se développer mieux et différemment grâce à des activités de services innovants.
- Le Pôle Capteurs Automatismes transfère des applications en domotique ou en robotique.

Les laboratoires mixtes publics/privés, tel le Laboratoire Servier/ICOA

Les plateformes technologiques comme Energies et nouvelles ressources. ● J.B.

Sur le chemin du bois...

Lors de notre précédente lettre, nous évoquions l'intérêt que suscite aujourd'hui le bois ainsi que notre volonté de travailler avec nos partenaires et proposer aux professionnels une solution « compétences ».



L'étude conduite a donc été l'occasion de recherches, d'échanges avec les professionnels, les universitaires et les associations, nous permettant d'évaluer l'écart entre l'offre de formation et les besoins des entreprises dans les différents domaines de compétences.

Evoquons la mobilisation des bois en France. D'ici 2020, il nous faudra extraire 21 millions de m³ supplémentaires. Comment offrir au marché les professionnels formés intervenant dans le domaine de l'approvisionnement en bois depuis la coupe jusqu'à l'unité de première transformation ?

La construction bois, quant à elle, est en plein essor. Goût nouveau du public pour les matériaux durables, volonté politique... la progression du marché de la construction bois est deux fois plus rapide que celui de la construction dans son ensemble.

Selon une analyse des données extraites de l'ONISEP, l'offre de formation française est composée de 77 formations de niveau bac +2, 14 de niveau bac +3 et 12 de niveau bac +5. En région Centre,

nous proposons 14 formations de niveau baccalauréat et 1 formation en post-bac (en sylviculture). Les interviews de professionnels conduites en collaboration avec Arbocentre nous confortent dans la réflexion partagée avec l'IUT GMP d'Orléans : il est nécessaire de formuler une ou deux nouvelles offres de formation aboutissant à un diplôme universitaire pour la rentrée 2010.

La filière regroupe de nombreuses familles (sylviculture, première transformation, menuiserie, charpenterie, construction bois, productique... Trouver les synergies possibles entre ces différentes familles, l'offre générique existante et les nouveaux besoins est indispensable si nous voulons répondre aux besoins des entreprises tout en garantissant une employabilité aux étudiants et aux stagiaires.

Début février nous réunirons les chefs d'entreprise et les universitaires dans le but de confronter des propositions de cursus de formation aux nécessités du bassin économique régional. • C.P.

La Technopole a été audité par le Retis en juillet 2009. Son label technopolitain a été maintenu.

CRÉATION D'ENTREPRISE TECHNOPOLITAINE

► **aEnergis** : SAS créée en juillet 2009 par Jérôme Valette, spécialisée dans l'acquisition, la transmission sans-fil et la présentation de données environnementales pour les collectivités locales. La première application proposée par l'entreprise est l'optimisation de la gestion de la collecte des déchets en points d'apport volontaire. L'entreprise emploie actuellement six personnes, principalement des ingénieurs.

CONTACT : Jérôme Valette • Tél. : 02.38.25.33.88

EMAIL : contact@aenergis.com

SITE INTERNET : www.aenergis.com



AGENDA TECHNOPOLITAINE

- 28 janvier 2010
Colloque Innovation gagnante
À Bourges, Palais des congrès « Les rives d'Auron ».
- 4 février 2010
Rencontre des professionnels du bois/université
Au centre d'innovation • Confrontation des propositions de formation aux besoins des professionnels du secteur.
- 4 février 2010
Dating Emploi
À la Maison des entreprises • Mini entretiens suivis d'échanges libres entre des étudiants en Bio-industries et des professionnels du secteur.
- 15 février 2010
Date limite de remise des business plans CREA CAMPUS
Le jury statuera fin février.
- 16 mars 2010
Petit déjeuner « Management innovant »
Au centre d'Innovation.
- 27, 28 ET 29 avril 2010
Nekoé Jam
Brainstorming online, sous forme de forum web en instantané sur 72 heures non-stop. Les participants pourront explorer différents thèmes en lien avec l'innovation par les services. Cette démarche, facilitée par des experts thématiques, s'adresse à tout public.

ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISE TECHNOPOLITAINE

► **Coremap** : spécialisée dans la fabrication de machines spéciales pour les secteurs de la pharmacie, cosmétique et des biotechnologies, est accompagnée depuis 18 mois par la technopole d'Orléans dans la création de procédés propres. La société vient de déposer un brevet pour la réalisation d'un convoyeur de soufflage par retournement du flacon assurant ainsi l'absence de corps étranger dans le flacon avant remplissage.

« L'accompagnement de la technopole nous a permis de structurer notre démarche, de nous poser et de travailler sur notre stratégie de développement. Notre domiciliation à la pépinière nous permet de disposer d'outils de communication performants, de faciliter le transfert de connaissances avec les entreprises qui composent cette pépinière, de s'appuyer sur un suivi personnalisé et un réseau performant. Actuellement nous travaillons avec des chercheurs d'Orléans sur un projet nouveau pour des applications en cosmétique et pharmacie... ».

Frédéric Moreau, gérant.

Ours
Janvier 2010
La Lettre technopolitaine est une publication d'Orléans Val de Loire Technopole
• Directeur de la publication Frédéric Ros
• Rédacteurs Janick Brabant, Véronique Igne, Serge Gasnier, Denis Groeninckx, Corinne Patrocínio, Paul Pietrya, Frédéric Ros, Yves Trouseau, Anne Villieu.
• Conception graphique CONNEXITÉS, Tél : 02 38 55 32 70
• N° ISSN : 1779-2835



www.tech-orleans.fr

ORLÉANS VAL DE LOIRE TECHNOPOLE

Centre d'Innovation - 16 rue Léonard de Vinci - 45074 Orléans cedex 2 - France
Tél. 33 (0)2 38 69 80 98 - Fax. 33 (0)2 38 69 80 42

A vos côtés pour innover